



**Zukunftskeess**  
CAISSE POUR L'AVENIR DES ENFANTS

**Adresse postale:**  
B.P. 394  
L-2013 Luxembourg

**Guichets:**  
34, avenue de la Porte-Neuve  
Heures d'ouverture: 7h45 - 15h30

Tél. (352) 47 71 53-1  
www.cae.lu

# Demande d'indemnité de congé parental

## Informations relatives au demandeur

Demandeur / Demanderesse	Adresse																				
Nom: _____ Prénom: _____ Numéro matricule de la sécurité sociale: <table border="1"><tr><td>Année</td><td>Mois</td><td>Jour</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table> Nationalité: _____ No de téléphone: _____	Année	Mois	Jour																		Rue: _____ Numéro: _____ Code postal: _____ Localité: _____ Pays: _____ <b>NB : Dans le cas où le demandeur n'est pas domicilié au Luxembourg, un certificat de résidence est à joindre obligatoirement.</b>
Année	Mois	Jour																			
Situation familiale*	Coordonnées bancaires																				
célibataire                      marié(e)                      pacsé(e) séparé(e)                      divorcé(e)                      veuf(ve) Ménage monoparental*      Oui                      Non	IBAN: _____ BIC: _____ <b>NB : Prière de joindre un relevé d'identité bancaire.</b>																				

## Congé parental pour lequel l'indemnité est demandée\*

### EN CAS DE NAISSANCE

1 <sup>er</sup> congé parental – consécutif au congé de maternité	
Date présumée de l'accouchement _____	
Date début du congé de maternité _____	
Grossesse multiple*                      Oui <sup>(1)</sup> Non	
Au cas où un congé de maternité n'est pas dû ou n'a pas été pris, le congé parental doit être pris à partir du premier jour de la 3 <sup>e</sup> semaine qui suit l'accouchement.	

### EN CAS D'ADOPTION

1 <sup>er</sup> congé parental – consécutif au congé d'accueil	
Date de naissance de l'enfant _____	
Date début du congé d'accueil _____	
Date fin du congé d'accueil _____	
Adoption multiple*                      Oui <sup>(1)</sup> Non	
Au cas où un congé d'accueil n'est pas dû ou n'a pas été pris, le congé parental doit être pris à partir de la date du jugement d'adoption.	

### 2<sup>e</sup> congé parental – jusqu'à l'âge de 6 ans

Nom de l'enfant: _____																					
Prénom de l'enfant: _____																					
Matricule de l'enfant: <table border="1"><tr><td>Année</td><td>Mois</td><td>Jour</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>		Année	Mois	Jour																	
Année	Mois	Jour																			
Début souhaité du congé parental: _____																					

### 2<sup>e</sup> congé parental – jusqu'à l'âge de 12 ans<sup>(2)</sup>

Nom de l'enfant: _____																					
Prénom de l'enfant: _____																					
Matricule de l'enfant: <table border="1"><tr><td>Année</td><td>Mois</td><td>Jour</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>		Année	Mois	Jour																	
Année	Mois	Jour																			
Début souhaité du congé parental: _____																					

\* Cocher ce qui convient

(1) En cas d'une grossesse multiple ou d'adoption multiple, une demande doit être déposée pour chaque enfant.

(2) Maximum 6 ans après la date du jugement d'adoption





## Informations relatives au congé parental demandé

### Forme souhaitée du congé parental\*

**A. Vous exercez une **seule** activité professionnelle à **plein temps**** **Oui** **Non (passer à B)**

Congé parental à <u>plein temps</u>	de 4 mois de 6 mois	➤ Suspension intégrale de l'activité durant le congé parental
Congé parental à <u>mi-temps</u>	de 8 mois de 12 mois	➤ Réduction de 50% de l'activité durant le congé parental
Congé parental <u>fractionné en 8 heures par semaine</u> sur une période de 20 mois		➤ Réduction de 20% de l'activité par semaine durant le congé parental
Congé parental <u>fractionné en 4 périodes d'un mois</u> sur une période maximale de 20 mois		➤ Suspension intégrale de l'activité durant les 4 périodes de congé parental
<b>Période 1:</b> du _____ au _____	<b>Période 2:</b> du _____ au _____	<b>Période 3:</b> du _____ au _____
		<b>Période 4:</b> du _____ au _____

**B. Vous exercez une **seule** activité professionnelle à temps partiel entre **20 et 40 h/sem**** **Oui** **Non (passer à C)**

Congé parental à <u>plein temps</u>	de 4 mois de 6 mois	➤ Suspension intégrale de l'activité durant le congé parental
Congé parental à <u>mi-temps</u>	de 8 mois de 12 mois	➤ Réduction de 50% de l'activité durant le congé parental

**C. Vous exercez une **seule** activité professionnelle à temps partiel entre **10 et 20 h/sem**** **Oui** **Non (passer à D)**

Congé parental à <u>plein temps</u>	de 4 mois de 6 mois	➤ Suspension intégrale de l'activité durant le congé parental
-------------------------------------	------------------------	---

**D. Vous exercez **plusieurs** activités professionnelles ou vous êtes en **apprentissage**** **Oui** **Non**

Congé parental à <u>plein temps</u>	de 4 mois de 6 mois	➤ Suspension intégrale de l'activité durant le congé parental
-------------------------------------	------------------------	---

**En cas de 2<sup>e</sup> congé parental, veuillez indiquer la date de début souhaitée:** \_\_\_\_\_

#### Employeur

*Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance de la présente demande de congé parental selon les indications figurant sur le présent formulaire et avoir marqué mon accord concernant la période et la forme du congé choisies.*

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Cachet et signature de l'employeur

#### Demandeur salarié

*Je déclare avoir pris connaissance des dispositions légales et j'affirme que la présente demande est sincère et complète, sachant que toute déclaration inexacte de ma part ou l'absence de déclaration de tout changement m'exposerait au remboursement des sommes indûment perçues, sans préjudice des sanctions prévues par la loi.*

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du demandeur salarié

#### Demandeur non-salarié (indépendant)

*Je soussigné(e) déclare sur l'honneur que pendant la durée entière du congé parental, je suspens intégralement mon activité ou réduits mon activité à concurrence de 20% respectivement de 50% suivant la forme de congé parental choisie. Je déclare avoir pris connaissance des dispositions légales et j'affirme que la présente demande est sincère et complète, sachant que toute déclaration inexacte de ma part ou l'absence de déclaration de tout changement m'exposerait au remboursement des sommes indûment perçues, sans préjudice des sanctions prévues par la loi.*

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du demandeur non-salarié



## Dispositions légales

### 1. Qui peut bénéficier d'un congé parental et à quel moment?

Les parents qui élèvent leur enfant dans leur foyer ont chacun un droit individuel au congé parental:

- L'un d'eux doit prendre son congé consécutivement au congé de maternité ou au congé d'accueil. Ce 1<sup>er</sup> congé parental ne peut pas être reporté.
- L'autre parent peut prendre le 2<sup>e</sup> congé parental jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de 6 ans accomplis ou 12 ans accomplis en cas d'adoption (maximum 6 ans après la date du jugement d'adoption). Le 2<sup>e</sup> congé parental peut exceptionnellement être reporté par l'employeur dans les conditions précisées dans l'article 234-46 (3) et (4) du Code du travail.

Le 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> congé parental peuvent être pris simultanément par les deux parents pour un même enfant.

Le parent qui élève son enfant seul peut prendre le congé à sa convenance jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de 6 ans accomplis ou 12 ans accomplis en cas d'adoption (maximum 6 ans après la date du jugement d'adoption).

### 2. Quels sont les délais à respecter?

- Le parent salarié doit demander le 1<sup>er</sup> congé parental au moins 2 mois avant le début du congé de maternité ou le début du congé d'accueil, et le 2<sup>e</sup> congé parental au moins 4 mois avant le début du congé parental. Cette demande doit être notifiée à l'employeur par lettre recommandée avec avis de réception.
- Les indépendants doivent faire leur demande à la CAE dans le même délai que celui prévu pour la demande des salariés à l'employeur.

### 3. Quelles sont les conditions générales à remplir?

Le parent qui demande le congé parental:

- doit être affilié obligatoirement à la sécurité sociale luxembourgeoise au moment de la naissance ou de l'accueil de l'enfant;
- doit être affilié sans interruption pendant au moins 12 mois continus précédant le début du congé parental (maximum 7 jours d'interruption);
- doit être détenteur d'un ou de plusieurs contrats de travail totalisant au moins 10 heures de travail par semaine;
- doit être détenteur de ce(s) contrat(s) pendant toute la durée du congé parental;
- élève dans son foyer le ou les enfants et s'adonne principalement à leur éducation pendant la durée du congé parental.

Le congé ne reste valable qu'aussi longtemps que toutes les conditions d'octroi sont remplies.

### 4. Traitement des données

Le traitement des données fournies se fera en conformité avec la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Pièces justificatives à joindre

Afin de garantir un traitement rapide et efficace des demandes, les documents cités ci-dessous sont à envoyer à la CAE dans les plus brefs délais possibles. Le moment de l'envoi varie selon le type de congé parental (1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup>):

#### 1<sup>er</sup> Congé parental

(consécutif au congé de maternité ou d'accueil)

à joindre **avec la demande** :

- Relevé d'identité bancaire
- Pour les non-résidents, un certificat de résidence de date récente en reprenant tous les membres de la famille

à envoyer à la CAE après la **naissance** :

- **Acte de naissance**
- **Pour les non-résidents au Luxembourg, un certificat de résidence de date récente en reprenant tous les membres de la famille**

à envoyer ultérieurement à la CAE en cas d'**adoption** :

- **Copie de la requête en adoption avec la date de dépôt au tribunal (resp. jugement d'adoption si disponible)**
- **Pour les non-résidents, un certificat de résidence de date récente en reprenant tous les membres de la famille**

#### 2<sup>e</sup> Congé parental

(jusqu'à l'âge de 6 ans de l'enfant resp. 12 en cas d'adoption)

à joindre **avec la demande** en cas de **naissance** :

- **Acte de naissance**
- **Relevé d'identité bancaire**
- **Pour les non-résidents, un certificat de date récente en reprenant tous les membres de la famille**

à joindre avec la demande en cas d'**adoption** :

- **Copie de la requête en adoption avec la date de dépôt au tribunal (resp. jugement d'adoption si disponible)**
- **Relevé d'identité bancaire**
- **Pour les non-résidents, un certificat de résidence de date récente en reprenant tous les membres de la famille**

